



Session du 14 décembre 2020

Introduction

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Comment ouvrir cette session, au moment de cette introduction, sans nous arrêter un instant pour partager un constat et engager un débat ouvert et libre sur ce qui se passe autour de nous. L'actualité de ces dernières semaines est criante : explosion des conseils de discipline dans les établissements scolaires, explosion des violences conjugales, des suicides, hausse de la pauvreté... tous ces indicateurs dramatiques permettent de mieux comprendre des événements que chacun de nous aurait crûs inimaginables. Je pense à ces meurtres effroyables à Cholet, je pense encore à cet intérimaire, la semaine dernière, prenant en otage ses propres collègues, à l'arme blanche, à la laiterie de Cornillé ... **Cette surmultiplication de faits divers doit nous interpeller. Ils ne sont pas isolés les uns des autres, mais s'inscrivent tous dans un même contexte.**

Ce contexte est électrique : les confinements successifs perturbent les plus fragiles et sont sources de troubles psychosociaux. Dans une société déjà fragmentée et percluse de tensions, où les fractures culturelles se sont déjà juxtaposées aux fractures sociales, l'intolérance à l'autre prend des visages de plus en plus violents. Il y a besoin de donner du recul, de remettre du temps, et donc de l'humain, là où l'isolement individuel croise des procédures de plus en plus dématérialisées, des contrôles de plus en plus robotisés. Par exemple, demain, pour déposer plainte, il n'y aura plus de policiers... tout ira vite, par internet, et chacun s'enfermera psychologiquement dans son bon droit, dans sa colère. **Il faut remettre de l'humain en proximité, remettre de l'écoute et donner du sens.**

Ces tendances de fonds ne sont pas seulement du ressort du Département, mais au regard de nos compétences, elles nous concernent directement : comment agir ? Faut-il se contenter de gérer ici des recettes, là des dettes, sans se poser la question de l'efficacité de nos dispositifs ? Est-ce que nos services de protection de l'enfance et des familles, d'insertion, de prise en charge du handicap, des personnes âgées isolées, des pompiers ... sont bien ajustés à la vague qui arrive ?

Nous sommes tous ici des élus de territoires différents. Quelle lecture fait-on de cette actualité terrible ? Comment croise-t-on nos regards ? En pensant simplement une nouvelle fois qu'il y a une majorité et une opposition, ou cherche-t-on au contraire à travailler différemment en acceptant la complexité de ces situations ? Quand on gère les services qui sont justement chargés de la cohésion sociale, avec les communes et l'Etat, mes collègues et moi pensons qu'il est urgent de s'arrêter un instant pour se comprendre. Parce que, si en responsable politique, on continue d'aller vite sans même nous écouter, comment demander à nos concitoyens ce respect mutuel ?

Nous sommes la collectivité qui intervient auprès de ceux qui sont fragilisés, en rupture. Est-ce que l'on fait tout bien ?

Oui, il y a des points où ce Département n'a pas à rougir, au contraire. Plus de 70% des délibérations sont d'ailleurs votées à l'unanimité. Nous le verrons encore ce matin.

Mais tous ces votes à l'unanimité ne doivent pas empêcher d'aller plus en profondeur sur certains sujets : est-ce que l'organisation des services publics départementaux est toujours pertinente ? Lutte-t-on efficacement contre les discriminations ? Les partenariats avec l'Etat, avec les communes, sont-ils réels et efficaces ? Contribue-t-on à corriger les inégalités territoriales, à mieux gérer la cohabitation des cultures dans les cages d'escaliers, là où c'est plus difficile ? Manifestement, dans certains domaines, ce Département peut mieux faire.

Sur la protection de l'enfance, alors qu'on injecte 20€ d'impôts de plus par habitant que la moyenne, une nouvelle fois les magistrats pointent du doigt de vrais dysfonctionnements, qui créent des ruptures de parcours d'enfants déjà à bout ; alors que notre mission est d'apaiser et de sécuriser.

Ce n'est pas un sujet facile, nous l'abordons avec humilité sachant qu'il n'y a pas de réponses toutes faites. Ici, je le crois, nous sommes tous des humanistes, c'est pourquoi : on ne peut pas se contenter de balayer d'un revers ces rapports graves des magistrats. Nous y reviendrons plus concrètement lors des délibérations. Mais dès à présent, nous vous demandons de procéder à une relecture des politiques départementales, de les réinterroger, avec tous ceux qui sont concernés, y compris, si nécessaire en faisant appel à des compétences externes.

Dans 2 mois, nous serons en session budgétaire. A ce jour, nous n'avons aucune information et eu aucun débat en commission. **Est-ce qu'on ne pourrait pas pour une fois travailler ensemble tout en acceptant nos différences ? Est-ce que ce ne serait pas là justement un message clair de réponses à tous ceux qui ne veulent qu'affirmer des oppositions ?**

Au-delà, pour notre part, nous continuons d'affirmer 3 orientations fortes, qui doivent être capables de rassembler les hommes et les femmes de bonnes volontés, aujourd'hui peut-être, mais aussi demain, ceux qui, élus ou ré-élus, nous succéderont :

1. **Repenser l'organisation de l'exécutif.** Comment cela peut-il sérieusement fonctionner avec un seul vice-président pour gérer l'ensemble de l'action sociale, soit plus de 55% du budget, de la protection de l'enfance au handicap, en passant par la vieillesse, la politique de la ville, l'action sociale territoriale ... Avec cette organisation : comment la collectivité peut-elle faire vivre des partenariats dans chacun des territoires, dialoguer avec les associations et agir avec précision ? C'est impossible.
2. **Territorialiser l'organisation des services pour mieux décloisonner.** L'application des schémas doit être co-construite avec les forces locales. Aujourd'hui le fonctionnement de cette collectivité demeure hyper-centralisé. Un exemple concret : les principaux des collèges nous disent ne pas avoir de liens avec les services sociaux du Département. Comment est-ce possible ? Nous croyons nécessaire de créer des agences départementales décloisonnées et décentralisées au contact des collèges, des centres sociaux, des mairies, avec des équivalents de conseils d'administration ouverts aux acteurs locaux. Encore une fois, l'organisation ne peut être la même dans le Bugeois et les Mauges, à Monplaisir et à Avrillé.
3. **Impliquer tous les conseillers départementaux de « base ».** Il y a quelques années ici même on voyait des élus sans fonction exécutive, de la minorité ou de la majorité, piloter des Commissions locales d'insertion ou d'autres dispositifs. Cela fonctionnait-il moins bien ? L'hypercentralisation sur l'exécutif que l'on vit depuis 10 ans a éloigné le fonctionnement de la collectivité des territoires. Or, qui connaît le mieux la réalité de chaque canton, si ce n'est

d'abord ceux qui y sont élus et y vivent ? N'ayons pas peur de poser ce constat. **Si on veut remettre de l'humain en proximité, cela passe aussi par redonner un rôle aux élus de proximité, y compris au sein de cette collectivité pour créer du lien, donner des réponses rapides, agencer nos services.** Tout ne peut pas fonctionner dans une logique binaire majorité/opposition. Sur ce point, l'organisation actuelle crée des clivages inutiles, et empêche d'être plus réactifs sur le terrain. Nous croyons possible de fonctionner plus efficacement.

Nous ne sommes pas naïfs, ces 3 points d'évolution du fonctionnement de la collectivité ne vont pas pouvoir se mettre en place d'ici la fin du mandat. Nous invitons néanmoins chacun à se poser la question du mode de pilotage pour aider ceux qui, ici, seront majoritaires demain.

Mais d'ici juin, à travers la préparation du budget, nous avons une occasion de démontrer un autre fonctionnement de la collectivité, en démontrant à nos concitoyens qu'il est possible de travailler collectivement, sans s'enfermer dans de vieux clivages. Nous avons des propositions à faire, nous croyons à la rencontre possible des bonnes volontés. Cette méthode nous permettra assurément d'être plus précis et plus efficaces dans les décisions.